

le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



Édito

Chers Blainvilloises et Blainvillois,

« La vie ce n'est pas attendre que les orages passent, c'est apprendre à danser sous la pluie » disait Sénèque, philosophe.

Telle est notre devise depuis le début de cette crise sanitaire qui, depuis deux ans maintenant, perturbe nos vies.

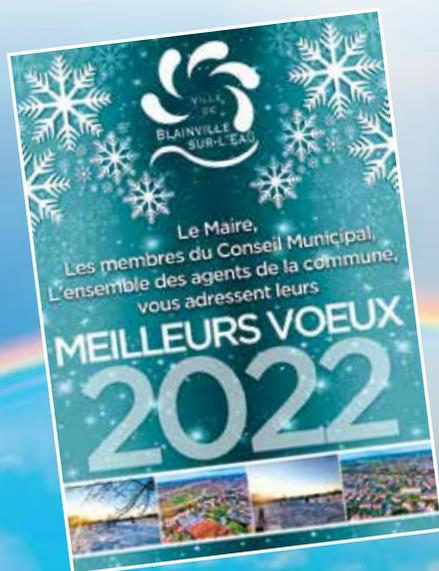
En 2021, tout en nous adaptant en permanence aux mesures sanitaires en vigueur, nous avons tenu à organiser de nombreux événements permettant à toutes les générations de passer de bons moments de répit : le voyage et le repas pour nos aînés, le redémarrage de la nouvelle ludothèque, la mise à disposition de la plaine de jeux, les animations sportives régulières, les concerts comme celui du NJP, l'excellente implication citoyenne pour le budget participatif, St Nicolas, le marché de Noël, le cinéma ... Bien sûr et malgré tous nos efforts, une espèce d'amertume reste présente dans l'air ambiant et les rebonds de l'épidémie nous rappellent que nous devons continuer à rester prudents et solidaires. À ce titre, nous avons eu la volonté d'accueillir le centre vaccination permanent qui a rayonné au-delà de l'arrondissement Lunévillois. La reprise économique est bien là mais avec beaucoup d'offres d'emploi non pourvues alors que d'un autre côté encore bon nombre de personnes sont au chômage.

2022 nous laisse entrevoir de belles perspectives avec des projets concrets qui vont sortir de terre comme la résidence « seniors » ou l'usine de production d'eau potable en bord de Meurthe. En lien avec la CC3M, nous travaillons également à la rénovation et la mise aux normes de la crèche des P'tits Mousses. Nous allons bénéficier de nouveaux dispositifs comme l'Opération de Revitalisation du Territoire, afin de mettre en place des mesures incitatives pour restaurer notre centre ancien, ou bien la mise en œuvre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Pour notre équipe d'élus ce ne sont pas les projets qui manquent car nous restons toujours aussi attentifs à vos besoins. Nous continuerons à mener, autant que nécessaire, les actions solidaires au profit de celles et ceux qui sont le plus en difficulté.

Nous espérons pouvoir vous faire vivre une nouvelle année plus propice à la reprise de votre vie sociale, plus riche en événements festifs, culturels et sportifs. Faire de Blainville une ville qui vous ressemble et qui nous rassemble.

La priorité reste néanmoins votre santé, prenez soin de vous et de vos proches et c'est en toute sincérité que l'équipe municipale souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année 2022 la plus belle possible.



Olivier Martet,
Maire



03 83 75 70 05



mairie@blainvillesurleau.fr



@VilledeBlainvillesurleau



www.blainvillesurleau.fr



Blainville-sur-leau

Vie municipale

Conseil Municipal du 15 novembre 2021, l'essentiel....

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- La Convention Territoriale Globale à partir du 1er janvier 2022 avec la Caf de Meurthe et Moselle
- L'achat de parcelles pour un montant de 4269,16 euros
- Des ouvertures et fermetures de postes au pôle hygiène et accueil
- Une demande de subvention au titre des Contrats de Territoires Solidaires
- La convention d'indemnisation pour la salle de vaccination permanente
- La convention entre la Commune et l'association « O Rendez-vous des Voisins » pour la mise à disposition de locaux.

Les comptes rendus intégraux des Conseils Municipaux sont consultables

sur le site de la commune www.blainvillesurleau.fr

Vous pouvez aussi consulter les comptes rendus des Conseil Communautaires sur le site de la CC3M.

du 15 novembre 2021, l'essentiel....

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- Des modifications du tableau des effectifs à l'EMER
- L'acquisition d'un tracteur et d'une débroussailluse d'occasion cédés par la CC3M pour un montant de 42.000euros
- La motion de soutien en faveur de la défense des moyens pour l'enseignement dans les collèges.

Conciliateur de justice

Voici les prochaines dates de permanence en mairie du conciliateur M. Picot :

- Lundi 07 février 2022,
- Lundi 07 mars 2022, à partir de 14h30

Prendre rendez-vous en mairie au 03 83 75 70 05.



Infos Élections Présidentielles et Législatives

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022 et les législatives les 12 et 19 juin 2022.

CARTE D'ÉLECTEURS

Une refonte des listes électorales intervient pour 2022 (nouvelle numérotation, reclassement de la liste des électeurs), une nouvelle carte sera adressée à l'ensemble des électeurs après le 4 mars 2022.

Il est demandé aux habitants de la commune d'indiquer au plus vite toutes modifications à apporter sur leur carte électorale, notamment sur leur adresse. Vous pouvez vous adresser directement à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture habituels ou par mail : mairie@blainvillesurleau.fr ou vous connecter directement par internet sur le site [service public.fr](http://service-public.fr).

Chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales de sa commune et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription ou les modifications sur les listes électorales ne sont pas automatiques, chaque citoyen doit en faire la démarche.

Pour les nouveaux habitants, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'à

6 semaines avant le scrutin. Pour les élections présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022.

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site [service public.fr](http://service-public.fr) ou en se rendant en mairie de son lieu de domicile.

Inscription d'office : chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas eu lieu (recensement tardif, déménagement après recensement...) il faut demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie de domicile.

Pour information, chaque demande d'inscription sur les listes électorales s'effectue en fournissant la copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

TENUE DES BUREAUX DE VOTE

Les Blainvillois qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà se proposer pour la tenue des bureaux de vote. Informations en mairie.





Opération «Un enfant, un arbre»

Afin d'enrichir notre patrimoine vert, et parce que les arbres sont symboles de vie et de croissance, nous avons décidé de planter un arbre à chaque naissance d'un petit Blainvillois ou d'une petite Blainvilloise. Le principe est d'offrir à chacun d'eux la possibilité de parrainer un jeune arbre qu'il verra grandir en même temps que lui. Le projet sera reconduit chaque année et différentes essences d'arbres seront plantées dans divers endroits de la ville. Nous avons choisi cette année le site de l'Entre Deux Eaux, mis en valeur par l'association du même nom, qui est un site magnifique.

Le 28 novembre, nous avons planté 11 arbres fruitiers avec les 10 familles inscrites à cette opération. L'attribution d'un type d'arbre par enfant a été effectuée par tirage au sort.

Nous avons remis à chaque famille un certificat de parrainage au nom de l'enfant. Le pot de l'amitié a clos cette sympathique manifestation.



Projet et stage «Osier vivant»

Le projet « OSIER VIVANT » va démarrer. Il est encore possible de s'inscrire au stage de formation des samedis 29 janvier et 5 février. Il s'agit de réaliser des architectures végétales vivantes en osier afin d'embellir la commune.

Le projet propose de former des habitants volontaires, sous la forme d'un stage de deux demi-journées encadrées par un professionnel de l'osier et de la vannerie. Cette formation est gratuite.

Information et inscription en mairie ou sur le site de la commune.



3

Urbanisme

Évelyne Sassetti
Adjointe en charge de la communication et des liens avec le commerce et l'artisanat



Demandes de permis de construire et déclarations préalables maintenant possibles en ligne.

À compter du 1^{er} janvier 2022, dans le cadre du dispositif de saisine de l'administration par voie électronique (SVE) et conformément à la loi ÉLAN du 23 novembre 2018, il vous sera possible de déposer vos demandes d'urbanisme (Certificat d'urbanisme, Permis de Construire, Permis d'Aménager et Déclaration Préalable) par voie dématérialisée sur la plateforme E-permis (<https://www.e-permis.fr/>).

Il ne s'agit pas d'une obligation, il sera toujours possible de déposer vos dossiers en version papier.

Toutefois, le dépôt par voie dématérialisée permettra de réduire considérablement l'usage du papier, simplifiera l'instruction des dossiers et vous évitera de vous déplacer ou d'envoyer votre dossier en mairie.

E-permis vous permettra d'archiver vos demandes et de suivre l'évolution de l'instruction de votre dossier.

Les services municipaux et le service instructeur mutualisé des autorisations d'urbanisme restent à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet.



Hervé Laheurte
Adjoint en charge de l'administration générale et des finances



Sécurité/Cadre de vie & Environnement

Retour sur les actions de sécurité routière en direction des écoles.

Les élèves de CM1 et CM2 de notre ville ont eu à remplir un quizz de 20 questions en lien avec les bonnes pratiques à vélo ou à pied dans nos rues. Les meilleurs de chaque classe se sont vus remettre un diplôme par Monsieur le Maire ainsi qu'un cadeau.

Bravo à Adam Delbe, Anthony Platero, Lindsay Da Silva, Aylin Carmona et Théa Mougénot !



Plein de projets en perspectives pour cette nouvelle année !

Un jardin partagé

Un groupe de travail se penche actuellement sur le projet d'un premier jardin partagé. Celui-ci sera implanté derrière les jardins communaux, Impasse de la Meurthe. Le lieu est trouvé, le budget calculé, les subventions en demande, il nous reste à définir le mode de fonctionnement de ce jardin. En tout cas, celui-ci, en plus d'être partagé, sera pédagogique et synonyme de lieu de rencontres intergénérationnelles.

L'amélioration du cimetière

Notre cimetière va, au cours des deux années à venir, subir quelques changements. Une étude qui nous a été rendue récemment explique les possibilités d'enherbement des allées. L'enherbement, grâce à des techniques nouvelles et des semences spécifiques, permet de réduire considérablement l'entretien des allées tout en embellissant le site. En parallèle, le mur Est devrait être rénové. Par ailleurs, nous profiterons des travaux d'enherbement pour amener l'électricité au cimetière afin d'installer des motorisations sur les 3 portails. Ceux-ci fonctionneront avec une minuterie qui commandera l'ouverture le matin et la fermeture le soir, ce qui dissuadera les éventuels visiteurs nocturnes.

La poursuite de la lutte contre les vitesses excessives dans nos rues.

Des travaux pour le Haut des Places, validés en commission Sécurité, devraient permettre de limiter les vitesses encore excessives de certains véhicules. Avant toute chose, les habitants seront bien sûr informés de la nature des travaux.

PRÉVENTION

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



Frédéric Vautrin

Adjoint en charge de l'environnement, du cadre de vie et de la sécurité



Informations concernant le S.I.E.



Syndicat Intercommunal de l'environnement (Communes de Blainville, Damelevières, Mont sur Meurthe, Rehainviller)

Jusqu'en décembre 2021, la gestion de l'eau potable était en totalité assurée par un délégataire, la SAUR, qui encaissait auprès des usagers les factures de consommation d'eau et d'assainissement. La SAUR reversait au SIE une redevance pour financer le fonctionnement et les investissements.

Ce qui change à partir de 2022

Par la volonté des élus de développer un service de proximité et d'améliorer la gestion budgétaire, le SIE devient l'interlocuteur direct pour l'ensemble des usagers.

Cela est rendu possible par le nouveau Marché de prestations avec régie partielle.

- Le marché de prestations laisse à la SAUR les prestations techniques, l'amélioration du rendement et la maîtrise de la qualité de l'eau
- La régie partielle va permettre au SIE d'assurer :
 - La facturation et les encaissements (eau et assainissement)
 - La relève et les changements de compteurs

Coordonnées du SIE

47 Rte de Blainville
54360 Damelevières
Tél : 03 83 71 16 60

Pour les urgences, hors heures d'ouverture du SIE, contacter :

03 55 66 45 09

pour les incidents eau potable
(astreinte SAUR)

06 16 17 13 22

pour les incidents
assainissement (astreinte SIE)

La construction d'une nouvelle usine de traitement de l'eau potable est engagée

Le démarrage du chantier, le long de la Meurthe à Blainville, est effectif depuis décembre dernier pour une construction qui doit durer 2 années.

Les nouvelles installations vont offrir aux usagers une filière de traitement plus performante et augmenter la capacité de production des installations. Des procédés innovants et performants vont permettre en particulier le traitement des micropolluants. Le bâtiment va renforcer une exploitation sécurisée des installations de production et s'intégrer parfaitement au site naturel environnant.

Coût de la construction : 5.500.000€ HT

Des aides indispensables accompagnent ce projet à hauteur de 2.230.000€ :

- Dotation de soutien à l'investissement reçue de l'État (plan de relance)
- Aide de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse au titre de son programme d'intervention



|| GROUPE MAJORITAIRE || « BLAINVILLEZ-VOUS » ||

Méfiez-vous de ce qui est écrit dans les articles des groupes de l'opposition de cette tribune du Blainvillois... En effet, concernant l'article du numéro de novembre/décembre, signée par Francis LARDIN, on peut se poser la question de la teneur du message entre « incompétence » et/ou « malveillance ». En effet, il est important de donner les bonnes informations et de vérifier ses sources.

Cet article pouvait laisser penser que les élus qui siègent actuellement au Syndicat Intercommunal de l'Environnement (SIE) ont été inconscients en mettant en place, en janvier 2021, la part fixe de l'assainissement sans en mesurer les conséquences sur les budgets des familles. Nous sommes loin des 20 m3 par an et par habitant annoncés dans cet article puisque les valeurs moyennes calculées par la SAUR pour notre commune sont de 81,19m3 et celles retenues par la CC3M, lors des calculs des consommations annuelles par habitant, sont de 52m3. Quant aux 25€ de part fixe par habitant pour l'assainissement, ils sont compensés entièrement par une baisse de la part variable liée au nombre de m3 d'eau consommés à partir de 4 personnes au foyer et l'écart est minime pour les plus petites familles (quelques euros par an). Il nous est impossible, par respect pour l'exécutif du SIE, de laisser affirmer de telles inexactitudes!

Aujourd'hui, ce syndicat mixte a le courage de reprendre une partie de la délégation de service public sur l'eau pour améliorer le service aux usagers (voir p.5 de ce numéro du Blainvillois), il va conduire la construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable plus performante et va travailler sur la meilleure convergence tarifaire possible pour l'assainissement en vue de l'intégration obligatoire du SIE à la CC3M en 2026. C'est plutôt sur ces décisions courageuses qu'il faut savoir communiquer et être capable d'informer et d'échanger avec nos concitoyens.

On peut également saluer le travail colossal (technique et concertation) qui a été effectué par notre Communauté de Communes pour lui permettre de prendre la compétence « assainissement » au 1er janvier 2022 (à l'exclusion des 4 communes de notre SIE qui fonctionnera, lui, jusqu'en 2026, date butoir obligatoire). Cela va permettre à tout notre territoire communautaire d'avoir enfin accès à un assainissement décent et respectueux de notre environnement.

GROUPE « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

Mesdames et Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous l'article qui n'a pu paraître lors de la publication du dernier « Blainvillois », par suite d'une errance dans les méandres de l'informatique et de la gestion communication de notre commune qui est complètement muette depuis plusieurs mois (pas de mise à jour du site de la commune ni de communication sur les dates et ordre du jour des conseils municipaux entre le mois de mai et fin décembre...)

« A cet instant de l'année, période d'un redémarrage timoré dans nos vies diverses (familiales, professionnelles, communales, associatives, ...), nous souhaitons tous sortir de cette trop longue période de pandémie, qui nous laissera certainement meurtris pour un long moment.

Aujourd'hui, nous, les représentants du groupe « Blainville, toujours en action », souhaitons simplement vous affirmer, vous qui nous avez soutenu jusqu'à maintenant, que nous continuerons avec assiduité à participer, et être présent au sein de la vie municipale (réunions, commissions, ...), et restons à votre entière disposition pour répondre à vos questions et être vos interprètes dans les instances municipales. »

Après une année 2021, qui aura apporté à beaucoup d'entre nous son lot de drame et de tristesse, toute notre équipe s'associe afin de vous présenter ainsi qu'à vos familles, tous nos meilleurs vœux de

BOONNE ET HEUREUSE NOUVELLE ANNÉE. Que 2022 soit synonyme de joie et de santé.

Continuez à vous protéger, et ainsi vous protégerez aussi vos concitoyens.

Blainville le 2 janvier 2022

GROUPE « BLAINVILLE, UNE AUTRE LISTE POUR 2020 »

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout bonne santé. Faites attention à vous et à votre entourage !

Action sociale et logement



Art Floral

Le prochain atelier est prévu le **jeudi 17 février** à la salle Cabu, **Thème Printemps**.
Participation : 17 euros pour les Blainvillois et 20 euros pour les extérieurs.
Inscriptions au 07.56.86.47.57

William SAUVANET-ARCHENT
Adjoint en charge de l'action sociale



Du côté de nos aînés

Le Repas du temps libre fête Noël

Le dernier repas « temps libre » de l'année proposé par le CCAS a eu lieu le 8 décembre dans les locaux du périscolaire à la salle BRIMBELLE du Haut des Places. Les bénévoles ont mis une note festive à cette journée en assurant la décoration des locaux. Le repas préparé par un traiteur local a été à la hauteur de ce moment de convivialité et a ravi les papilles des personnes présentes.

Si vous aussi, vous souhaitez connaître ces moments de partage, rendez-vous le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois, vous êtes les bienvenus.

Inscriptions aux Repas Temps Libre, auprès du CCAS le jeudi précédent le repas, en téléphonant au 03 83 75 50 32.



La commune et le CCAS gâtent ses aînés

Dans le courant du mois de décembre, chaque personne de plus de 70 ans s'est vue remettre un bon d'achat que l'on peut utiliser dans les commerces de Blainville sur l'Eau et de Damelevières, et un mug rempli de quelques douceurs.

La distribution a été effectuée par les élus et les jeunes du CMJ.



PROCHAIN REPAS DES AÎNÉS : LE SAMEDI 5 MARS
si les conditions sanitaires le permettent.

Monique PETITDEMANGE
Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et public en difficulté



Éducation et jeunesse

Au centre de loisirs du mercredi

Macaron a participé à l'opération Noël pour tous, organisée par le centre social La Renardière de Mont sur Meurthe.

Les enfants ont décoré des boîtes destinées à contenir des petits cadeaux de Noël. Certains fabriqués par leurs soins, d'autres apportés par les familles ou les agents. Chacun s'est beaucoup investi pour participer à cette action solidaire.

Les cadeaux ont été distribués aux plus démunis par des bénévoles la veille de Noël.



Au périscolaire Macaron et Brimbelle

ATTENTION FACTURATION 2022

Comme chaque année en janvier, une mise à jour des données fiscales des usagers est réalisée. De ce fait, nous vous rappelons que vous devez fournir à votre accueil de loisirs, votre avis d'imposition 2021 sur vos revenus 2020, qui servira de référence pour la facturation 2022. En cas d'absence de cette pièce, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

Brimbelle a organisé son repas de Noël le jeudi 16 décembre. Tous avaient été sollicités pour se vêtir du plus joli pull de Noël. Opération réussie!!

Comme chaque année, les accueils périscolaires se sont associés à la commission animation pour les décorations de fin d'année. Des ateliers de créations ont été proposés en décembre et les réalisations exposées dans les différents endroits de la commune: MFC, mairie...



Vacances d'hiver à Macaron

Départ pour l'Afrique

Les enfants pourront se réchauffer et oublier un peu le gris de l'hiver. L'équipe d'animation propose de découvrir les traditions africaines au travers de nombreux jeux et activités



Inscriptions dans les écoles pour la rentrée de septembre 2022

Les inscriptions scolaires auront lieu du 07 au 19 mars 2022 en mairie aux horaires suivants : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30 et les samedis de 10 h à 12 h.

Sont concernées par ces inscriptions

- les familles dont les enfants sont nés en 2019 pour une inscription en première année de maternelle
- les familles domiciliées à Blainville sur l'Eau, souhaitant inscrire leurs enfants dans une des écoles de la commune.

Les documents sont téléchargeables et cliquables sur le site blainvillesurleau.fr, rubrique Enfance/Jeunesse/CMJ, onglet écoles.

Vous pouvez ensuite adresser votre demande directement au Coordinateur Enfance/Jeunesse à l'adresse mail julienCambazard@blainvillesurleau.fr.

Ne pas oublier de scanner :

- votre livret de famille avec les pages concernant l'enfant et les responsables légaux,
- le certificat de radiation de l'ancienne école pour les enfants déjà scolarisés en 2021-2022
- la demande de dérogation dûment complétée pour les enfants pour lesquels la demande d'inscription ne concerne pas leur école de rattachement.

Pour les familles ne disposant pas du matériel nécessaire, le dossier est à retirer et à rendre à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture.

Une réponse vous sera faite pour confirmer la bonne prise en compte de votre demande qui sera ensuite transmise aux directeurs d'école.

Spécial Ludothèque

UN PREMIER BILAN

Deux mois après son ouverture, nous sommes heureux de constater que Le Repaire des Castors répond à vos attentes : vous avez été plus de 400 à passer la porte pour venir vous divertir dans cette ludothèque que nous avons pensée pour vous.

Petits, ados et grands, tout le monde semble trouver son compte dans nos propositions.

Les enfants de Macaron et Brimbelle se sont investis dans la grande construction de Kapla, le tournoi de Uno a été apprécié de tous, le championnat sur Mario Kart a remporté un franc succès et le vainqueur était ravi de son titre, le concours « Customise ta mascotte » promet en début d'année une exposition toute en couleur et l'animation « Découverte de la Réalité Virtuelle » a été une vraie réussite...

Et bien sûr, toutes les autres propositions (jeux de société en accès libre, salle Multimédias et salle des Mini-Castors) continuent à drainer un public toujours plus important.

Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Blainville et Damelevières sollicitent régulièrement Le Repaire des Castors pour des créneaux spécifiques et le LAPE (Lieux d'Accueil Parents Enfants) tient sa permanence dans nos locaux tous les mardis matin pour le plus grand plaisir des petits usagers et de leurs parents.

Le Repaire des Castors est donc bien le lieu d'échange, d'interaction ludique et intergénérationnelle et de partage autour du jeu pour lequel il a été pensé et conçu.

Merci à vous tous de le faire vivre par votre présence et votre fidélité !

ET TOUJOURS DE NOMBREUSES ANIMATIONS

Pour continuer à vous émerveiller et à vous divertir, voici le programme pour les prochains mois.

Ce programme est susceptible d'être changé en fonction des impératifs sanitaires ou autres. Les changements seront alors relayés sur nos réseaux sociaux.

Mercredi 19 janvier après-midi : TOURNOIS DRAGON BALL FIGHTERZ

(inscription préférable, autorisation parentale obligatoire pour les moins de 12 ans !).

Mercredi 2 février : ANIMATION DUPLO le matin pour les petits, **ANIMATION LEGO** l'après-midi pour les plus grands.

Vendredi 25 février de 18h30 à 20h30 : SOIRÉE CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE (sur inscription, limité à 12 places !).

Tous les détails de ces événements seront à retrouver sur nos réseaux sociaux.



Vie associative

QU'APPELLE-T-ON « LE BUREAU » D'UNE ASSOCIATION ?

Durant cette période de nouvelle année, bon nombre d'associations programment leur Assemblée Générale, obligatoire une fois par an. Durant cette assemblée, il est souvent procédé au renouvellement du Bureau. Ce groupe, généralement constitué de **3 personnes, issues des adhérents, est la partie dirigeante et pensante de l'association.**

Le président : sa principale mission est de s'assurer de la bonne marche de l'association. Il en est le **représentant auprès des administrations, des partenaires et du public mais également devant la justice.** Il convoque et préside le Bureau et les assemblées générales et extraordinaires. Il dispose de l'initiative des réunions des organes de l'association et du contenu des ordres du jour. Il doit mettre en œuvre les décisions et actions issues des différentes assemblées. Il supervise les tâches du trésorier et du secrétaire.

Le trésorier : il est le responsable financier de l'association et a en charge la gestion des recettes (cotisations, subventions, dons, etc.) et des dépenses (**factures, salaires, remboursements de frais, etc.**). Il est responsable des comptes de l'association, de la tenue de la comptabilité et de la rédaction de la partie financière du rapport moral et financier lu en assemblée générale. Il établit le budget prévisionnel qui est présenté à cette même assemblée. Il est utile et nécessaire que la personne occupant ce poste possède de réelles compétences comptables et fiscales.

Le secrétaire : Le poste de secrétaire ne requiert pas de connaissances particulières. Toutefois, la personne qui l'occupe doit avoir de la discipline et de la rigueur. Et pour cause, elle a plusieurs missions et doit donc connaître l'association par cœur. Par ailleurs, les actes du secrétaire font foi jusqu'à preuve du contraire. C'est le poste clé dans l'association. **Concrètement, il est chargé des formalités administratives de l'association telles que l'envoi des convocations aux réunions, la rédaction des procès-verbaux, la tenue des registres, la rédaction des courriers ou encore la constitution des dossiers des demandes de subventions, d'autorisations et d'agrèments.** C'est bien souvent cette personne qui est le lien entre les différents membres du bureau et les adhérents.

Ces trois personnes constituent l'ossature essentielle et incontournable pour le bon fonctionnement d'une association. Bien souvent, dans les associations où le nombre d'adhérents est important, des postes d'adjoints sont créés et des membres sont également élus au Bureau afin de constituer une équipe assurant au mieux ces différentes missions. Bien sûr, il ne faut pas oublier tous les autres bénévoles qui gravitent autour de ces instances sans que tout cela ne fonctionnerait pas.

Nous souhaitons à tous ces responsables, à tous les membres bénévoles et adhérents de nos nombreuses associations une bonne année 2022 en espérant que la crise sanitaire entrave le moins possible leur dynamisme et leur motivation à continuer de faire vivre notre tissu associatif.

Michel GUTH

Conseiller municipal délégué à l'appui au tissu associatif



Sport & Vie associative

Le dimanche 19 décembre a été une belle journée de solidarité sur les communes de Blainville et Damelevières.

Marcheurs et coureurs ont participé soit à « À vos baskets », soit aux « 100 kms pour un Noël solidaire ». Ils ont également apporté leur soutien à travers leurs dons à différentes associations solidaires locales : AJHPS, les Baskets Solidaires, le centre social la Renardière.

Cette édition en partenariat avec Damelevières et l'association AJHPS comprenait un ravitaillement à mi-parcours au Galaxy à Damelevières. Sur une partie du parcours, les marcheurs ont rejoint les coureurs des « 100 km pour un Noël solidaire » en signe de solidarité et valeurs communes.

Cette édition spéciale « Noël solidaire » de « À vos baskets » a permis de récolter des dons matériels pour l'opération « un Noël pour tous » organisée par l'association la Renardière / Familles Rurales. Les objets offerts sont venus compléter une box (avec repas et plaisirs sucrés) qui a été distribuée le 24 décembre, par des bénévoles, sur le territoire de la CC3M.

Une belle journée de sport, de solidarité et de convivialité.

Encore un grand merci aux donateurs !!!



Michael LEMOINE

Conseiller municipal délégué au développement des activités sportives



Culture & Animations

EMEA

La classe de musiques actuelles prépare le projet de la Médiathèque qui se déroulera le samedi 22 janvier 2022. Batterie, guitare électrique, chant viendront égayer la Médiathèque autour du projet Rolling Stones, le célèbre groupe britannique de rock. De Brown Sugar à Angie, en passant par Paint it black, ou encore un titre de Sheryl Crow, If it makes you happy, influencé par le groupe, la classe de musiques actuelles donnera un concert le 22 janvier à 18h.

Cette prestation sera suivie de l'intervention de la classe de théâtre adulte, qui fera une lecture théâtralisée des textes de Victor HUGO.

Une soirée de la nuit de la lecture mise en musique et en théâtre à ne pas manquer !

Pour tous les publics.

Renseignements :

emea@blainvillesurleau.fr 06.44.29.96.91



Le spectacle de l'EMEA prévu le 29 janvier est annulé.

VOTRE RENDEZ-VOUS SPORTIF

A vos BASKETS

Dimanche 20 février

9h Départ de la marche de 10 km

10h Départ marche 5 km et courses de 5 - 10 km

11h Rafraîchissement offert par la mairie de Blainville sur l'eau

Événement se déroulant dans le respect des gestes sanitaires en vigueur. Protégez-vous et protégez les autres !

Animation gratuite • Sans inscription • Ouverte à tous

BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Rendez-vous au lavoir rue de la Filature

MÉDIATHÈQUE

1er rue du Presbytère

03 83 75 96 89

mediathequeleauvive@blainvillesurleau.fr

Site : www.mediathequeblainville.fr

Page Facebook

Médiathèque-IEau-Vive-Blainville-sur-IEau

INFORMATIONS ET CONTACTS

EMEA

MFC - rue de l'étang

06 44 29 96 91

emea@blainvillesurleau.fr



Nadine GALLOIS
Adjointe en charge de la culture et des animations



MÉDIATHÈQUE L'EAU VIVE

Atelier n°1 : « Contes traditionnels de notre enfance », révisez vos classiques !
de 11h00 à 12h00 tout public à partir de 5 ans.



Merveilleux, drôles, surprenants, venez savourer les contes de notre enfance. Vous connaissez tous (au moins de nom) les contes les plus connus de Perrault, Grimm ou Andersen.

Pourtant ça ne peut pas faire de mal de les réécouter. Et puis, peut-être que vous aurez la surprise de découvrir une histoire.

Plein les yeux, plein les oreilles... Évasion garantie !

De 13h00 à 13h45 : Amusons-nous ensemble : quiz « Fake news »

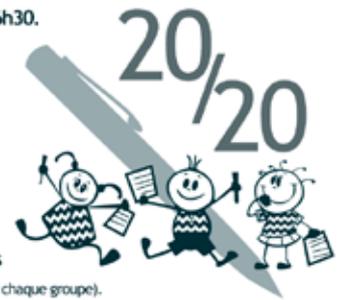
Atelier n°2 : « Dictées ludiques et rassembleuses »

2 groupes : pour les 8-12 ans de 14h00 à 15h00, pour les adolescents et adultes de 15h30 à 16h30.

Dans un esprit ludique et sans idée de scolarité, ces dictées seront l'occasion de se lancer un défi personnel et de bien s'amuser ensemble !

Remonter le temps, se retrouver sur les bancs de l'école l'espace d'un après-midi, et tester ses connaissances en langue française tout en se divertissant !

Venez jouer à faire des fautes (ou pas) avec nous. Une surprise attend ceux qui auront fait le moins de fautes, et une « punition » pour ceux qui en auront le plus. Atelier sur inscription (limité à 10 personnes pour chaque groupe).



Atelier n°3 : « Atelier créatif : masques des héros de contes traditionnels »
de 16h45 à 17h45 pour enfants à partir de 6 ans, adolescents et adultes.

Crée ton masque : le Chat Botté, le petit Chaperon rouge, la petite Sirène.... Les trois plus belles créations seront récompensées. Atelier sur inscription (limité à 10 personnes).

De 18h00 à 18h30 : Musiques actuelles par L'EMEA qui interprétera plusieurs chansons du répertoire des Rolling Stones à l'occasion des 60 ans

Atelier n°4 : « Lectures de poèmes de Victor Hugo »

Poèmes tirés des œuvres de l'auteur et lus à voix haute de 18h30 à 19h par la classe de théâtre adultes de l'EMEA, ainsi que de 19h à 19h30 par l'équipe de la Médiathèque L'eau Vive, et par les participants qui souhaitent partager ce moment d'échanges dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Atelier n°5 : « Blind Test cinéma : films et séries »
de 20h30 à 22h00 pour enfants, adolescents et adultes

Fan du 7ème art, ce Blind Test est fait pour vous !

Venez vite tester votre culture cinématographique avec ce Blind Test qui reprend les meilleurs films et séries.

LES
3^{ÈME} ÉDITION
NUITS DE LA
LECTURE

SAMEDI
22 JANVIER 2022
DE 11H À 22H

PLACES LIMITÉES
SUR INSCRIPTION
DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR